

# Déchets : la convention cadre au cœur des inquiétudes



Hier soir, la convention cadre de sortie de crise des déchets a été débattue à la table du conseil communautaire. / PHOTO JOSÉ MARTINETTI

**L**e fond, la forme et le contexte. Les trois points névralgiques au cœur de la problématique de sortie de la crise des déchets ont été posés sur la table du conseil communautaire de la communauté de communes du Centre Corse (4C), réuni hier soir. Avec, en première ligne, une inquiétude partagée à l'unanimité : qui va payer ?

Point principal à l'ordre du jour : la convention cadre État-CdC-Syvadec, qui devait être soumise au vote. Avec encore de nombreuses inconnues dans l'équation. Dont le coût de l'export et la hauteur de la participation de chacun des partenaires sur la facture des quelque 70 000 tonnes par an - et sur trois ans - de surplus de déchets de l'île.

Sur le fond, tout le monde s'accorde sur la nécessité de la mise en place du plan. Sur la forme, les élus s'inquiètent de la part que prendront les partenaires - CdC et État - et celle qui incombera aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), mais aussi à quelles proportions cette dernière sera partagée entre les différentes inter-

communalités. Le tout sur fond de période électorale, puisque les prochaines Municipales se joueront en mars 2020. Voilà pour le contexte.

"Notre population est l'une des plus pauvres de Corse, rappelle Xavier Poli, président de la 4C. Chaque commune fait des efforts en matière de fiscalité. Les taux n'ont pas augmenté depuis quatorze ans à Corte et depuis onze ans à la 4C. Cette convention doit être établie dans le respect de la soutenabilité financière de chaque EPCI." Une précision qui n'est pas clairement stipulée dans la convention, c'est pourquoi le président de la 4C proposait de l'ajouter sous forme d'amendement.

"Je suis très inquiet, là on nous demande de signer un chèque en blanc", appuie Tony Sindali, maire de Corte.

Pour ce qui est de "l'effort de tri", la 4C est déjà parmi les bons élèves : "Nous avons déjà voté le plan d'optimisation des déchets il y a un an, précise Xavier Poli, ainsi que d'autres actions comme l'extension de la déchetterie intercommunale. Nous sommes très large-

ment dans les clous des prérogatives de la convention cadre pour bénéficier de soutien financier." Même si, pour l'instant, le président de la 4C admet n'avoir "aucune certitude" quant à ce soutien. Marcellu Cesari, maire de Riventosa, se dit lui prêt à "la signer en l'état", jugeant qu'il "ne faut pas tomber dans la suspicion". "Pas la suspicion, l'inquiétude", y répond Antoine Orsini, adjoint au développement durable de Corte.

Pour l'heure, aucun autre EPCI n'aurait encore signé la convention. Une nouvelle réunion avec le Syvadec devant se tenir le 13 décembre, et face aux nombreuses inconnues subsistant encore, Xavier Poli a estimé qu'il était plus sage de "retirer ce point de l'ordre du jour et de ne pas le soumettre au vote". Il proposait aussi de revenir vers les élus de la 4C après cette réunion, espérant obtenir davantage de clarté d'ici là. Avant de conclure : "Si nous ne renvoyons pas à la population l'image d'une volonté politique commune de s'en sortir, nous n'y arriverons pas."

**B. I.-L.**